



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION D'UNE
EXPOSITION**

**DÉCISION N° AU-18-099
EN DATE DU 12 AVRIL 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°. 4934 du 14 novembre 2017 portant délégation de la fonction à Madame Annick Voisin, 8^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Bernard Loyal, artiste photographe; domicilié au 7 villa Lamare – 94300 Vincennes, de louer son exposition « Scènes de Lecture (européennes) » du 24 avril au 22 mai 2018 (montage et démontage inclus), dont le coût est fixé à 300€ (trois cents) euros TTC ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de cette proposition au regard de la programmation d'animations prévues dans le cadre de la manifestation « Vincennes fête l'Europe », organisée par la ville de Vincennes samedi 19 mai 2018.

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Monsieur Bernard Loyal, artiste photographe, domicilié au 7 villa Lamare – 94300 Vincennes, pour la location de son exposition « Scènes de Lecture (européennes) » du 24 avril au 22 mai 2018 (montage et démontage inclus), dont le coût est fixé à 300€ (trois cents) euros TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée des
sports et des relations
internationales,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180412-lmc1H5111H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/04/2018 Date de Publication : 12/04/2018
